

Education Physique et Sportive : Formation aux nouveaux programmes de la voie professionnelle

1^{er}; 2 et 3 juillet 2019

IAIPREPS académie de Lille



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



OBJECTIF ET PLAN DE LA JOURNÉE

- Expliciter le sens et l'esprit de la transformation de la voie professionnelle
- Expliciter le sens et l'esprit des programmes de la voie professionnelle
- Inscrire son action dans une cohérence qui dépasse le lycée professionnel
- Engager la réflexion sur la caractérisation de l'enseignement au regard du contexte local

acquisitions
professionnelle
insertion
programmes
inaptitudes
parcours
cycle
responsabilité
marges
équipe
natation
AFLP
attitudes
besoins
concevoir
réaccrochage
tester
variété
pérenne
innover
sédentarité
formation
modalités
transformation

UN CONTEXTE ACADÉMIQUE

- Un **projet académique** qui se décline en 3 axes

Il se décline en trois axes :

- AXE 1 – LA REUSSITE DE TOUS : Déjouer les déterminismes pour permettre à tout élève de réussir
 - AXE 2 – L'EXCELLENCE POUR TOUS : **Permettre à chacun de réaliser un parcours ambitieux et insérant**
 - AXE 3 – LA PERFORMANCE AU SERVICE DE TOUS : Rendre le service public académique de l'éducation nationale plus efficace
-
- Un premier temps de formation au sein des établissements assuré par les IEN IO et IEN ETEG
 - Des orientations programmatiques qui confortent des choix de FPC académique
 - Des questionnements communs à tous les enseignants d'EPS : du Collège, du Lycée Général et Technologique, du Lycée Professionnel



TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

*UNE NOUVELLE VOIE D'EXCELLENCE
D'AUTRES FAÇONS D'APPRENDRE
CHOISIR SA PROPRE DIRECTION; UN PROJET UNIQUE ET PERSONNEL
À LA FOIS DES PROFESSIONNELS RECONNUS ET DES CITOYENS ÉCLAIRÉS*

UN CONTEXTE NATIONAL

- Réforme du LGT avec un choix laissé aux jeunes des spécialités et des options,
- Le baccalauréat identifié comme pivot et non plus comme seuil
- Parcoursup et la publication des attendus des formations de l'enseignement supérieur,
- Une large place donnée à l'orientation tout au long du parcours de l'élève, à la construction du projet professionnel (en 3^{ème}, en 2^{nde} et en terminale ; doublement des professeurs principaux dans cette classe).

Dans ce contexte, la voie professionnelle se veut une **voie d'excellence**, fruit d'une **orientation choisie**. Elle permet la **consolidation des acquis** et une **insertion professionnelle réussie** dans une logique de **parcours individualisé**.

QUELQUES CONSTATS

- Plus de 550 diplômés mais des **taux d'attractivité et d'insertion professionnelle** parfois à questionner
- Le **décrochage** des élèves de niveaux 4 et 5 a diminué mais reste encore trop prégnant : 11,5 %
- Le **poids des ruptures** entre les niveaux d'enseignement engendre décrochage et difficultés de réussite surtout pour les plus fragiles
- La nécessité de **mieux accompagner le parcours** de formation et d'orientation

EPS : Bac professionnel : 4,9 % des garçons et 14,2 % des filles sont déclarés inaptes totaux

Des risques liés à la sédentarité qui croit notamment pour les plus fragiles

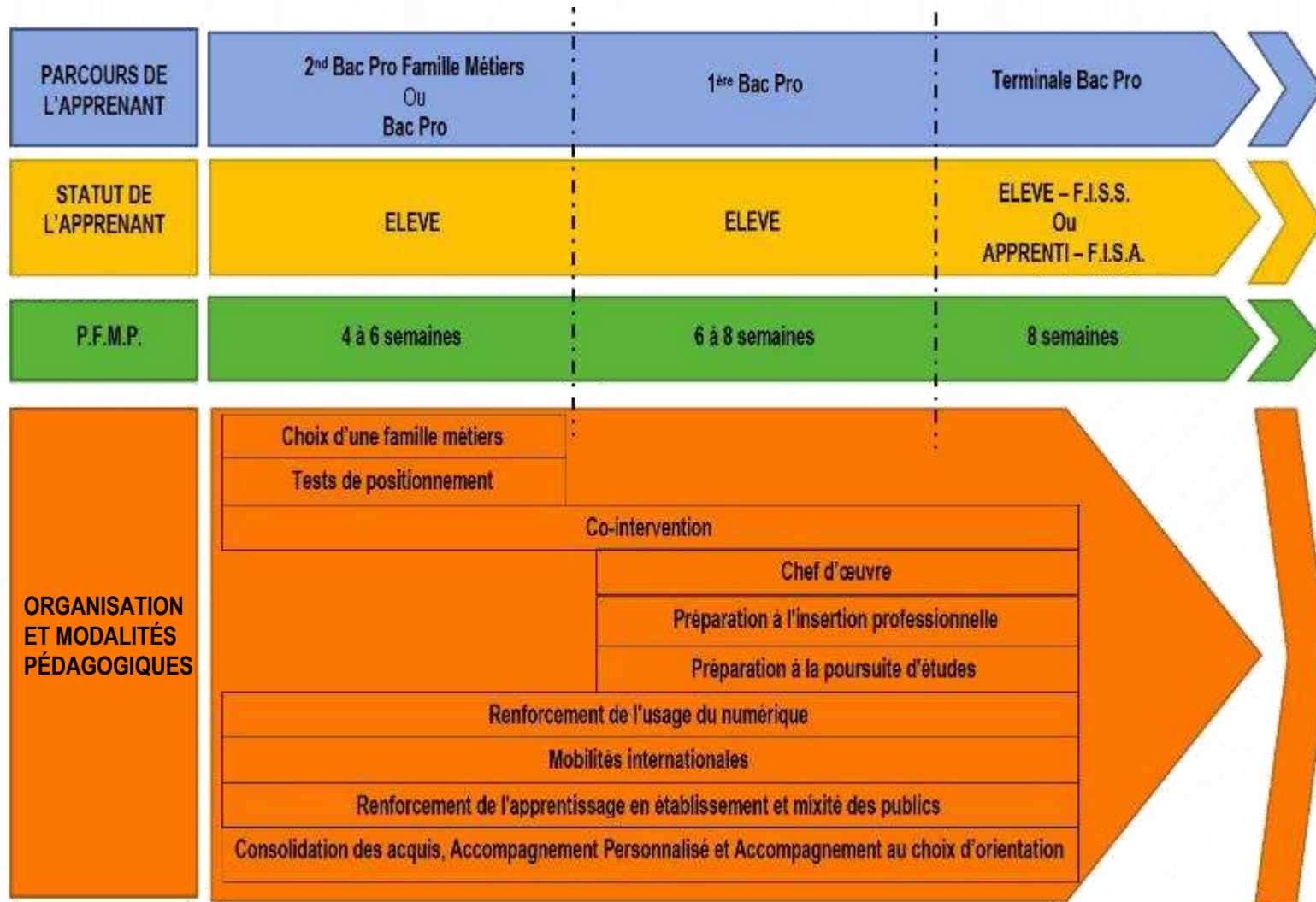
Adapter la formation aux besoins et motivations des élèves impliquant de passer d'une logique de filière à une logique de parcours.



Cela impose aux acteurs de la voie professionnelle :

- **une bonne connaissance des métiers et des compétences visées dans les référentiels,**
- **de communiquer et d'interagir pour travailler en synergie,**
- **de renforcer l'accompagnement des jeunes pour leur permettre de faire un choix éclairé.**

Une évolution des métiers imprégnée par un besoin accru en compétences nouvelles.

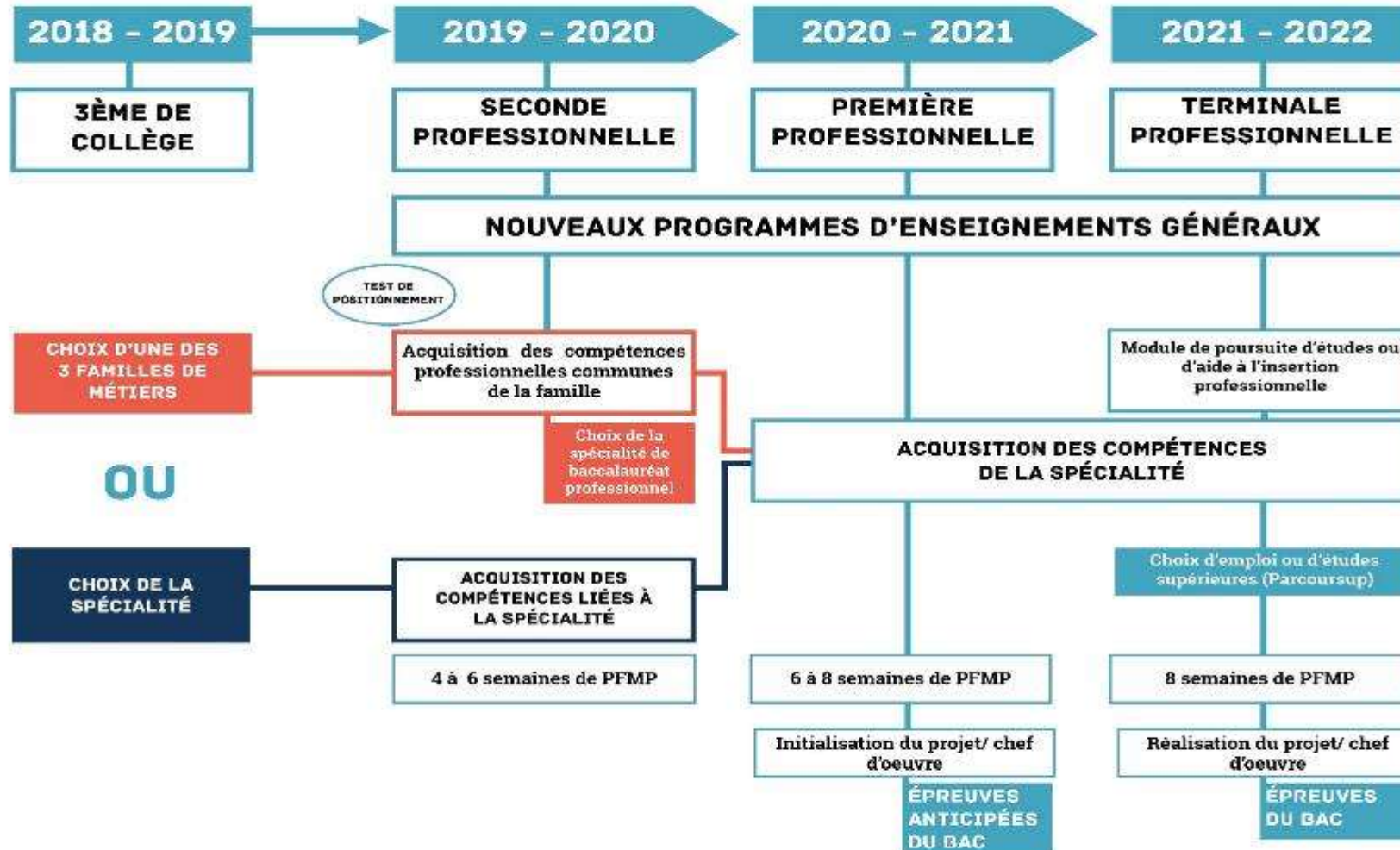


Légende :

F.I.S.S. : Formation Initiale Sous Statut Scolaire

F.I.S.A. : Formation Initiale Sous Statut d'Apprenti

PARCOURS D'UN ÉLÈVE ENTRANT EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL EN 2019



Un cadre horaire allégé pour l'élève, associé à une amélioration du taux d'encadrement

30 h de formation
par élève et par
semaine

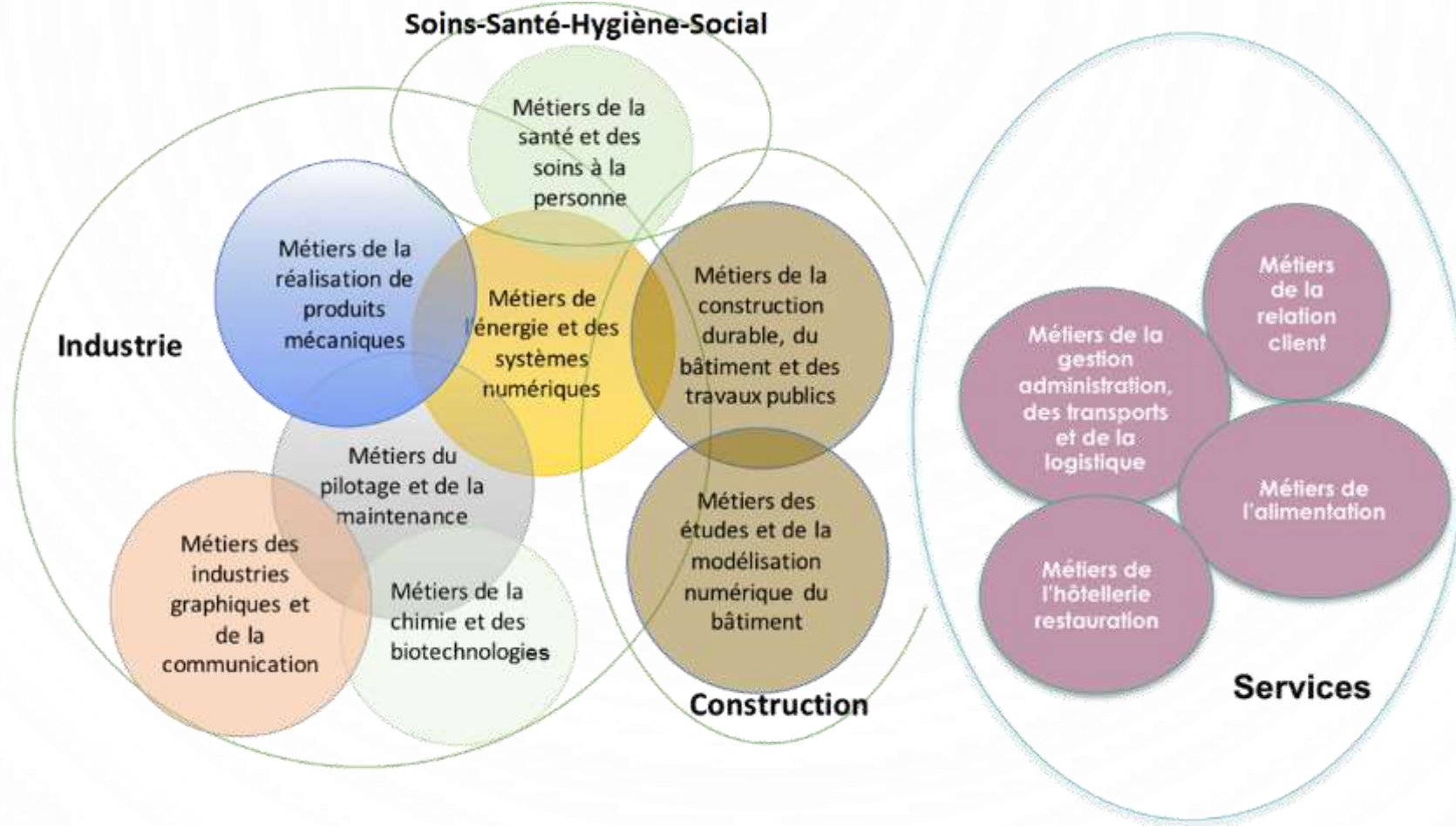
Exemple du baccalauréat professionnel



Co-intervention entre l'EP les
mathématiques/sciences et le français

Un chef d'œuvre dont la réalisation est
assurée dans un cadre
pluridisciplinaire

Une certification intermédiaire renouvelée
libérant du temps de formation



Le chef-d'œuvre

Le chef-d'œuvre est une démarche de réalisation concrète et l'aboutissement **d'un projet pluridisciplinaire** collaboratif qui s'appuie sur les compétences d'un élève/apprenti (ou groupe d'élèves/apprentis) dans sa spécialité.

La réalisation se nourrit des expériences acquises au lycée et en milieu professionnel et témoigne de l'acquisition des savoirs et gestes propres à un métier.

TRANSFORMER
LE LYCÉE
PROFESSIONNEL

Former les talents aux métiers de demain

VADE-MECUM
LA RÉALISATION DU
CHEF-D'OEUVRE

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Le chef d'œuvre, des modalités d'organisation multiples

Un caractère pluridisciplinaire mobilisant l'enseignement professionnel de spécialité et une ou d'autres disciplines en fonction du projet de réalisation travaillé :
Langue Vivante, Arts appliqués et cultures artistiques, Histoire-Géographie, Eco-Gestion, PSE, EPS...)

Un chef d'œuvre doit être le résultat d'un travail collaboratif

Cette réalisation concrète, peut prendre toute forme (matérielle ou immatérielle) comme :

- la conception et la réalisation d'un produit fini (en bois / métal / papier / tissu.....),
- la production d'un texte, d'un journal, de planches créatives ou de tendances
- l'organisation d'un évènement culturel, d'une manifestation, d'un spectacle...

Cette réalisation permet à l'équipe éducative de développer **des activités d'apprentissages en relation avec les compétences visées** selon le chef d'œuvre.

Anticiper et de planifier une organisation appuyée sur les outils de la **démarche de projet**

RÉFORME VOIE PROFESSIONNELLE: COMPLÉMENTARITÉ ENTRE ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL, PROFESSIONNEL ET PFMP

	2 ^{nde} R 2019	1 ^{ère} R 2020	Term. R 2021
Objectifs	Acquisition de compétences communes à une famille de métiers	Approfondissement compétences prof. dans spécialité	Chef d'œuvre Préparation entrée dans métier ou poursuite d'études
Formation professionnelle	60%	63%	66%
Enseignement général	40%	37%	34%
PFMP	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines
EPS/an	75h (72,5h en CAP)	70h (65h en CAP)	65h

Aucune globalisation et mutualisation entre les différentes années
Répartition hebdomadaire en fonction des PFMP

LP: SIMULATION D'ORGANISATION

En seconde pour 75 heures. Si les PFMP se déroulent sur 6 semaines, la moyenne horaire par semaine s'élève à 2h30 (75h divisée par 30 semaines)

Volume horaire constant	Alternance / semaine	Alternance / semestre
2h30 chaque semaine	2h semaine A 3h semaine B	2h semestre 1 3h semestre B
2h par semaine + stage massé (15h en 2 ^{nde})		

SAISINE ET CHARTE DES PROGRAMMES

Des programmes :

Ambitieux

Plus resserrés et explicites

Intégrant la singularité de la voie pro et contribuant à un renforcement mutuel des enseignements professionnels et des enseignements généraux

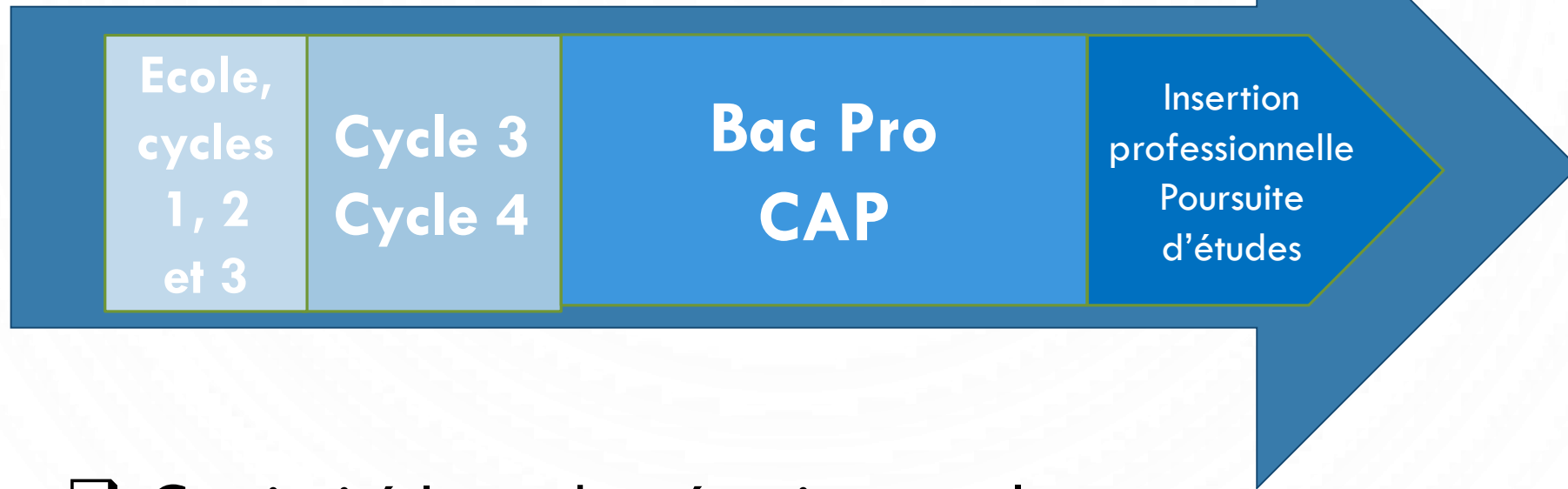
Qui valorisent la contribution des disciplines d'enseignements généraux à l'acquisition de **compétences transversales**

Plus transparents, accessibles, avec des choix explicites et des **espaces d'initiative et de responsabilité pour les enseignants**

Projet synthétique
une nécessité absolue



LA CONSTRUCTION DU PARCOURS DE CHAQUE ÉLÈVE



- Continuité Inter degré et inter cycle
- Implication pour les équipes
- Implication pour les enseignants dans la construction des compétences des élèves



ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE PROGRAMMES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Programme d'enseignement d'éducation physique et sportive des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel

Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019

PREAMBULE... DE FUTURS ADULTES, DE FUTURS PROFESSIONNELS, DE FUTURS CITOYENS

Le programme s'adresse aux élèves et aux apprentis (CFA).

Des enjeux de société

Affirmer continuité avec le collège, la cohérence avec le LGT
mais la spécificité de la voie professionnelle

Une offre de formation spécifique de la voie professionnelle :
adaptée, diversifiée, équilibrée, contextualisée

Liberté pédagogique / Responsabilité accrue

FINALITE

L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés et responsables pour s'engager de façon régulière, autonome et **pérenne** dans un mode de vie actif et solidaire.

LES 5 OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU LYCÉE PROFESSIONNEL

Développer
sa motricité

Accéder lucidement
au patrimoine
culturel

S'organiser pour
apprendre et
savoir s'entraîner

Construire
durablement
sa santé

Exercer sa
responsabilité dans un
engagement personnel
et solidaire

Un lien fort et explicite avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

- les langages pour penser et communiquer
- les méthodes et outils pour apprendre
- la formation de la personne et du citoyen
- les systèmes naturels et les systèmes techniques
- les représentations du monde et l'activité humaine

Un lien avec le SCCC dans la forme et le fond

« un élève qui... » / « sa motricité, sa santé ...»

Une cohérence avec les objectifs du LGT avec une coloration « voie professionnelle »



LES 5 OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU LYCÉE PROFESSIONNEL

Développer sa motricité : « quelque soit son niveau d'expertise, son degré d'inaptitude ou de handicap... »; lien entre réussite et confiance en soi / épanouissement...

S'organiser pour apprendre et savoir s'entraîner

Savoir s'entraîner et méthodologie associée (ressentir, diagnostiquer, planifier...)

Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire

importance du respect des règles partagées; plaisir; faire et réussir ensemble

Construire durablement sa santé:

Physique mentale et sociale... pour un mieux être à lg terme

Accéder lucidement au patrimoine culturel

Nécessité d'éduquer les élèves à l'esprit critique et à l'enrichissement culturel / « la pratique scolaire des APSA »

*Questionner
les pratiques
enseignantes
et les
apprentissage
des lycéens
pour viser
ces objectifs*



LES CHAMPS D APPRENTISSAGE

« Intention principale » du pratiquant / contexte dans lequel l'élève construit les compétences

CA1 : Réaliser sa performance motrice maximale, mesurable à une échéance donnée

CA2 : Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains

CA3 : Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée par autrui

CA4 : Conduire un affrontement interindividuel ou collectif pour gagner

CA5 : Réaliser et orienter son AP pour développer ses ressources et s'entretenir

ATTENDUS DE FIN DE LP : PAR CHAMPS D'APPRENTISSAGE

- Les AFLP nourrissent l'atteinte des **objectifs généraux**
- AFLP distincts : par cursus CAP ou Bac pro
- L'ensemble des AFLP formulés dans chacun des champs choisis par l'équipe doit être enseigné dans le cursus
- Le choix des AFLP retenus comme prioritaires pour chaque séquence d'enseignement relève de la **liberté pédagogique** des équipes et dépend des **caractéristiques des élèves**.
- 4 AFLP constituent le minimum de ce qui doit être visé sur chaque séquence, les 2 premiers AFLP sont incontournables

CHOIX DES AFLP

TRADUCTIONS DES AFLP PAR APSA

TRADUCTION DES AFLP DANS LE CURSUS

APSA : PAS DE LISTE « A PRIORI » PAR CA

Support de l'enseignement de l'EPS par lesquels les élèves atteignent les AFLP

Les APSA se réfèrent directement à l'intention portée par le CA

APSA sous « Formes scolaires » adaptées aux caractéristiques des élèves et aux intentions éducatives ; elles restent porteuses du fond culturel des pratiques contemporaines.

pour développer des compétences et viser les objectifs généraux

Possibilité de traiter une APSA dans un CA ou un autre selon le traitement didactique

Possibilité de différentes modalités de pratiques par APSA : différentes voie d'entrée

Projet de classe comme la base de ces choix

⇔ pour répondre au décrochage et au manque de sens

⇔ modalités de pratique

ATTENDUS DE FIN DE LYCÉE PROFESSIONNEL

- 6 par champs d'apprentissage
- une forme mêlant dimensions motrices et non motrices
- finalisés (... pour ...)
- intègrent des dimensions corporelles, culturelles, technico-tactiques, méthodologiques, sociales
- choix d'équipes de **4 AFLP prioritaires** au minimum par séquence d'enseignement dont les **2 premiers incontournables**
- pour construire des compétences une APSA

Un élève qui apprend à ...

**CORPOREL, CULTUREL
TECHNIQUE,
TACTIQUE**

Mener une activité corporelle

Mobiliser des techniques efficaces

2 AFLP Prioritaires

**METHODOLOGIQUE
SOCIAL**

Analyser pour réguler

Assumer des rôles sociaux

**AFLP
/ intention
éducative
/ projet de classe
/ besoins des
élèves**

Se préparer

Se réfère aux pratiques culturelles
et sociales, se situe

**Construction
de
compétences
au
croisement
de ces AFLP
choisis et
spécifiés**

CA1 BAC PRO

- Produire et répartir lucidement ses efforts en mobilisant de façon optimale ses ressources pour gagner ou pour battre un record.
- Connaître et mobiliser les techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible.
- Analyser sa performance pour adapter son projet et progresser.
- Assumer des rôles sociaux pour organiser une épreuve de production de performance, un concours.
- Assurer la prise en charge de sa préparation et de celle d'un groupe, de façon autonome pour produire la meilleure performance possible.
- Connaître son niveau pour établir un projet de performance située culturellement.

CA3 CAP

- S'engager devant des spectateurs ou des juges pour produire ou reproduire des formes corporelles maîtrisées au service d'une intention.
- Utiliser des techniques efficaces pour enrichir sa motricité, la rendre plus originale, plus efficace au service de la prestation prévue.
- Prévoir et mémoriser le déroulement des temps forts et des temps faibles de sa prestation pour la réaliser dans son intégralité en restant concentré.
- Utiliser des critères explicites pour apprécier et/ou évaluer la prestation indépendamment de la personne.
- Se préparer pour présenter une prestation complète, maîtrisée et sécurisée à une échéance donnée.
- S'enrichir d'éléments de culture liés à la pratique abordée pour éveiller une curiosité culturelle.

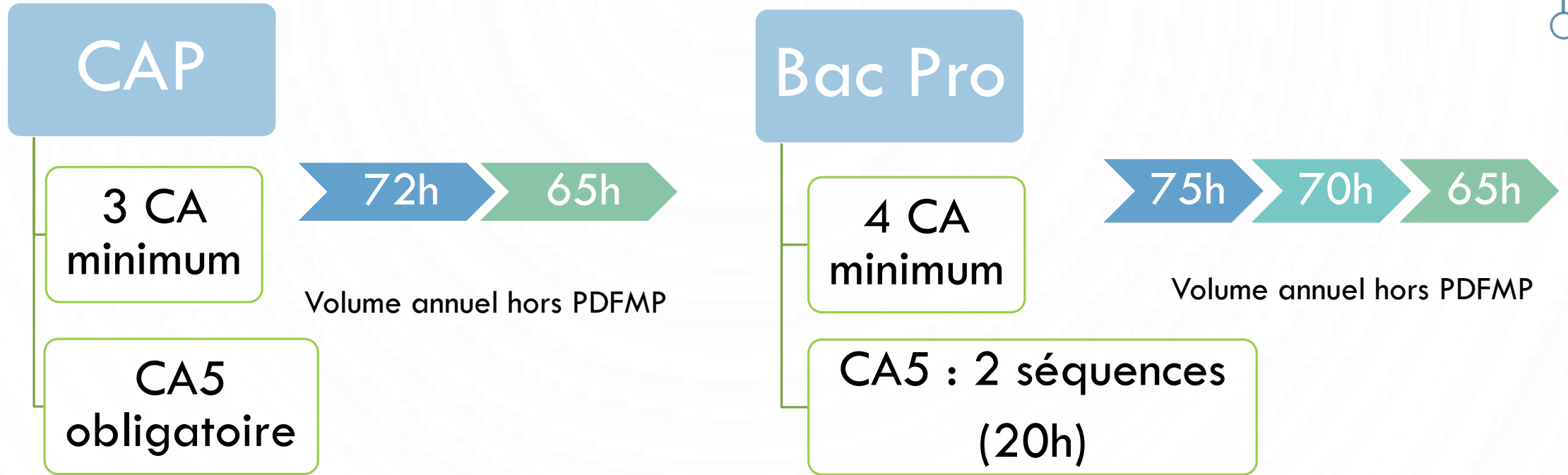
L'EVALUATION :

AU SERVICE DE LA FORMATION DES ÉLÈVES

- Un outil de formation et de validation : **pour l'enseignant et pour les élèves**
- **Autonomie ET responsabilité** des équipes dans la construction des outils d'évaluation : situations
 - : 4 degrés d'acquisition des AFLP
- Validation finale des AFLP à la fin du cursus : tendre vers une validation dans 2 APSA différentes par CA

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Une mise en œuvre distincte CAP _ BEP



SAVOIR NAGER : enjeu national de santé publique

Tout doit être mis en œuvre pour qu'un élève n'ayant pas validé cette compétence fondamentale à l'issue du collège puisse satisfaire au test « savoir-nager »

Enseignement OU Accompagnement personnalisé OU stage massé OU AS

UN PROJET PÉDAGOGIQUE EPS OBLIGATOIRE POUR GARANTIR DES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT OPTIMALES

- **Spécificité** au regard du contexte (projet d'établissement, contrat d'objectifs, analyse des caractéristiques des élèves)
- Précise les APSA, les AFLP spécifiés par APSA, les indicateurs et degrés d'acquisition des AFLP
- Un outil **non figé**
- Dans le respect du projet pédagogique et du programme, le professeur est responsable de ses choix didactiques et pédagogiques (**projet de classe**)
- Permet d'intégrer **des organisations singulières**
- Intègre la possibilité de s'appuyer sur les bénéfices des **usages du numérique**
- Permettre un travail interdisciplinaire (prévention-santé-environnement)

ASSOCIATION SPORTIVE

- S'inscrit dans le prolongement de l'EPS obligatoire
- **Accessible à tous**
- Ouverte sur l'extérieur : rencontres selon différentes formules
- **Valoriser** l'implication des élèves dans le cadre de l'AS
- Un projet de développement de l'association sportive cohérent avec le projet d'EPS, le projet éducatif de l'établissement et dans le projet académique de développement du sport scolaire.

LES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

LES INAPTITUDES

UNE ÉCOLE INCLUSIVE

DES ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE

- **Tout doit être mis en œuvre pour proposer une EPS adaptée** en proposant des traitements didactiques adaptés aux élèves à besoins particuliers
- **Une attention particulière est portée à la gestion des inaptitudes ponctuelles ou totales d'élèves.** Un protocole est élaboré par l'équipe. L'inaptitude partielle ou totale ne dispense pas de la présence en cours

Un certificat médical type proposé en annexe de l'arrêté du 13 septembre 1989

Un certificat médical d'aptitude académique

MARGES DE MANŒUVRES CHOIX D'ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ENSEIGNANTS CONCEPTEURS

AFLP :

- choix
- planification sur le cursus
- spécification
- Indicateurs et degrés d'acquisition

Modalités de pratique
Modalités structurelles et fonctionnelles particulières



Offre de formation :

- ✓ Adaptée, diversifiée, équilibrée, contextualisée
- ✓ Adaptée et diversifiée
- ✓ Équilibrée et équitable

Former un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés et responsables pour s'engager de façon régulière, autonome et pérenne dans un mode de vie actif et solidaire.